https://www.saintsebastien.fr/solidarites/laccompagnement-numerique/le-conseiller-numerique/

Le conseiller numérique

1 mars 2022

Un conseiller numérique vous accompagne !

La Ville bénéficie de la présence d'un conseiller numérique. L'objectif du dispositif est de laisser personne démuni face au numérique.

Les permanences

Au CCAS Pôles Solidarités

- Lundi 13 h 30 – 17 h 30
- Vendredi 14 h – 17 h

A la Médiathèque

- Mercredi 10 h – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h
- Samedi 10 h – 12 h 30 (semaine paire)

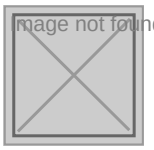
Certains jours en dehors de ces permanences régulières, il est polyvalent selon les besoins (pôle Solidarités, Info Jeunes, associations…)

Contact : 06 08 41 57 05 / 02 40 80 85 80 (Pôle Solidarités) – conseillernumerique@saintsebastien.fr

Gratuit et ouvert à tous.

Ses missions

- Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
- sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maitriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.



Par exemple, le conseiller numérique peut aider à :

- échanger avec ses proches (messagerie électronique, réseaux sociaux, messagerie instantanée) ;
- trouver un emploi ou une formation (plateformes de recherche d'emploi, réseaux sociaux professionnels, ressources en ligne, petites annonces, Pôle Emploi) ;
- accompagner son enfant (suivi de la scolarité, services communaux de l'enfance, sensibilisation aux usages numériques des enfants et aux mécanismes excessifs ou addictifs) ;
- comprendre ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME (Démarches administratives, référencement/promotion en ligne.

Quelques exemples

- échanger avec ses proches (messagerie électronique, réseaux sociaux, messagerie instantanée) ;
- trouver un emploi ou une formation (plateformes de recherche d'emploi, réseaux sociaux professionnels, ressources en ligne, petites annonces, Pôle Emploi) ;
- accompagner son enfant (suivi de la scolarité, services communaux de l'enfance, sensibilisation aux usages numériques des enfants et aux mécanismes excessifs ou addictifs) ;
- comprendre ce que le numérique peut apporter à sa TPE/PME (démarches administratives, référencement, promotion en ligne)

Du matériel à votre disposition

Des postes informatiques en accès libre : Hôtel de Ville, Médiathèque, pôle Solidarités, Info Jeunes.

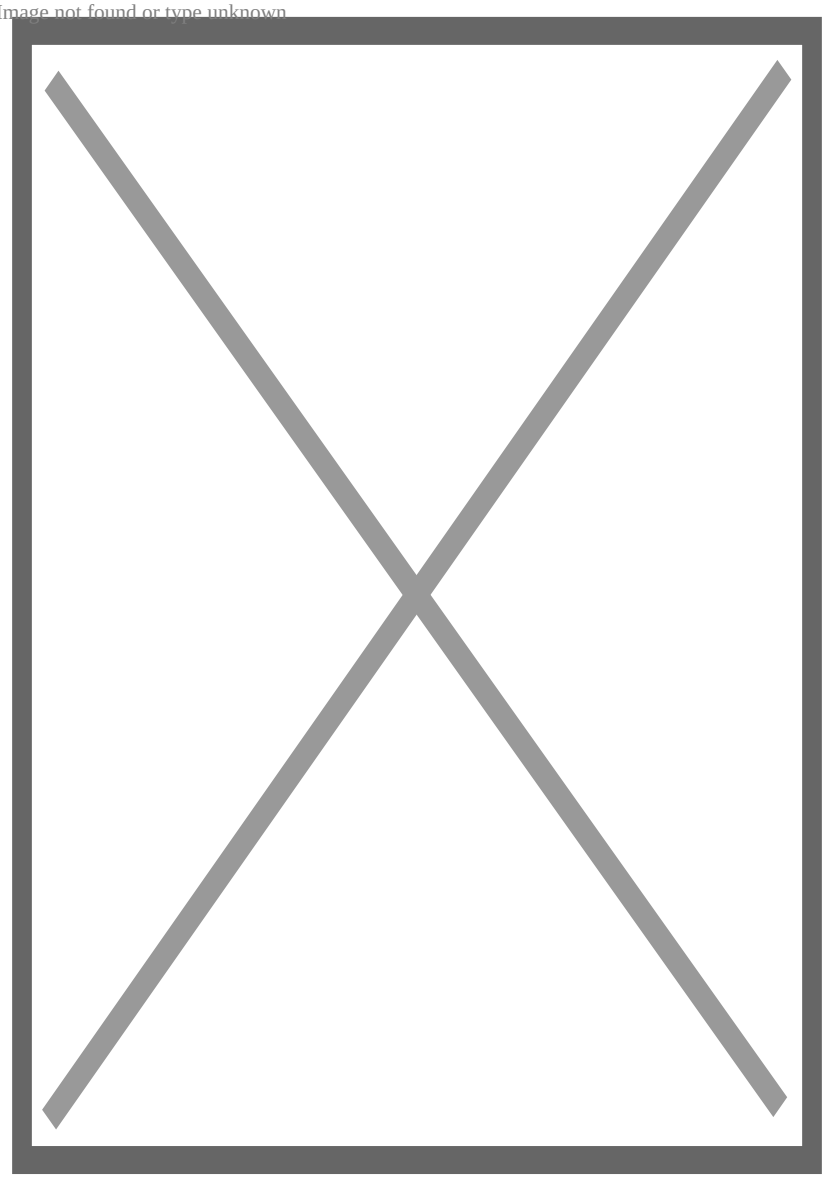
11 zones Wi-Fi gratuites et réparties sur la commune : Hôtel de Ville, Maison des Associations René Couillaud, Médiathèque, CSC…

Programmes

Les ateliers numériques – Septembre / Décembre 2026

Cliquez sur l'image pour découvrir le programme :

Image not found or type unknown



Le numérique pour tous

Contact

CCAS
7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

Écrire

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 30

Documents
à télécharger

- **Pole solidarites_conseiller num**
 pdf | 611.82 Ko

- Contact
- Documents